

# 4ÈME ANNÉE

## INTERNATIONALISATION DE L'ENTREPRISE

La quatrième année de l'entreprise est marquée par son internationalisation.  
Le service RH doit alors s'adapter à ce changement.

Les objectifs généraux de la troisième année sont les suivants :

**Adaptation des contrats de  
travail à la réglementation locale**

**Mise à jour de l'organigramme**

**Qualité de Vie et Confort au  
Travail**

Vous trouverez ci-dessous les différents livrables demandés

# GESTION ADMINISTRATIVE ET OBLIGATIONS LÉGALES

## TO DO LIST

**Adapter les contrats de travail  
aux obligations légales**

Editer les documents nécessaires selon la nature : salariés expatriés ou détachés.

**Mettre à jour la politique des ressources  
humaines par rapport aux obligations des  
pays concernés par l'internationalisation de  
l'entreprise.**

Mise à jour de la politique RH en prenant en compte els obligations légales des obligations des pays où va s'implanter l'entreprise.

(Obligations administratives, sociales, financières,...)

# QVCT T O D O L I S T

## **Mise à jour de l'organigramme**

Intégrer les nouveaux collaborateurs de l'entreprise ainsi que la nouvelles organisation internationale

## **Séminaire inter équipe internationale**

Organiser un séminaire inter équipe internationale afin de garantir la transmission des valeurs de l'entreprise ainsi que le lien entre les équipes.